

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle Rébory – domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie à 14h00 sous la présidence de M. Bernard CLAP.

En exercice	Présents et représentés	Votants
22	9 + 4	13
Total des voix : 13		

Date de convocation
02/10/2025

**Etaient présents :**

9 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) : **Bernard CLAP** : Trigance ; **Jacques ESPITALIER** : Quinson ; **Jean-Pierre HERRIOU** : Moissac-Bellevue ; **Robert LAURENTI** : Valensole ; **Jean-Marie PAUTRAT** : Allons ; **Laurence DEPIEDS** : Saint Martin de Brômes ; **Laurent GUIOU** : Esparron de Verdon ; **Jacques AVANIAN** : Artignosc-sur-Verdon ; **Corine PELLOQUIN** : Bauduen.

**Ont donné pouvoir :** [1 voix chacun]

**Jean-Pierre BAGARRE** (Aiguines) à **Jacques AVANIAN**  
**Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) à **Jacques ESPITALIER**  
**Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à **Corinne PELLOQUIN**  
**Michèle BIZOT-GASTALDI** (La Palud sur Verdon) à **Jean-Marie PAUTRAT**

**Délibération**  
n°25\_10\_B8\_07

**Appel à projet Horizon Europe - Modification du montant du projet déposé par le Parc**

Le Parc a été sollicité en tant que structure publique pour participer à un projet « Horizon Europe » sur l'amélioration des services éco-systémiques offerts par les agriculteurs. L'idée est d'être un des territoires pilotes de ce projet sur lesquels se tiendrait ce travail de recherche appliquée.

Ce projet serait monté en cohérence avec le projet REGAIN et nos partenaires, chambre d'agriculture et SCP.

Ce projet européen international a pour chef de file l'université britannique de Chichester, et des territoires pilotes sont identifiés en Espagne, aux Pays Bas, en Belgique, au Royaume Uni. Pour la France, des agriculteurs du grand Est et de Normandie, la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique sont également des partenaires.

Le Parc du Verdon a été retenu en tant que territoire pilote.

L'objectif du projet est d'encourager la transition agro-écologique et la diversification des exploitations agricoles du plateau de Valensole en identifiant des outils financiers complémentaires à la PAC. La faisabilité de la mise en place de paiements pour service environnementaux (PSE) et/ou de crédits carbone serait étudiée ainsi que la définition d'indicateurs de suivi de cette transition. L'analyse des freins à cette transition serait analysée du point de vue économique et sociologique. Un travail autour de la diversification des productions du plateau de Valensole et de l'accompagnement au changement climatique pourrait être réalisé dans ce cadre.

Le budget total est de 6 millions d'euros. La part du budget portée par le Parc du Verdon et validée par le bureau du 11 septembre 2025 présentait un coût de 299.833 €. Au cours de la phase de finalisation du dossier avec l'ensemble des partenaires et en application les dernières règles fournies par l'Europe, le budget a dû être modifié légèrement à la hausse, pour arriver à la somme de 302 833 €.

Le taux de financement de ce projet demandé à l'Europe est toujours de 100%. Les dépenses éligibles sont du temps d'animation, des prestations techniques, des études, des rencontres avec les autres partenaires du projet. 10% du financement peut être consacré à la consolidation de filières.

Intitulé dépenses	Montant pour 3 ans + 1 an de valorisation des résultats
<b>Prestation de services en sciences sociales, agronomiques et économiques</b>	
Prestation de service pour réaliser le diagnostic initial	25 000 €
Analyse des résistances/risques au changement des pratiques et à la diversification vers des cultures plus durables (entrée environnementale et économique)	50 000 €
<b>Animation du projet /organisation de journées d'échange, de séminaires avec les autres projets pilotes</b>	
1/3 temps Lucinne Ruff (chargée de projets agroécologiques) sur 4 ans	62 667 €

Temps de travail Laure Guillierme (responsable de pôle agricultures) pour l'encadrement de notre projet et la participation aux temps d'échanges sur la gouvernance du projet (20 jours par an)	31 600 €
Temps de travail du Président du Parc et des codirecteurs	à valoriser comme contribution en nature du travail du bureau d'étude expert qui nous accompagne
Temps de travail du sigiste du Parc pour le suivi des expérimentations	
2 stages 6 mois	7 200 €
Suivi agronomie expérimentations (prestations bureau d'étude ou chambre agriculture)	5 000 €
4 journées d'échanges	8 000 €
Formations transition agro-écologiques	8 000 €
Mise en place d'essai agro-écologiques et de diversification (coût d'achats de matériels agricoles ou de semences... )	10 000 €
Coûts analyses de sol	40 000 €
Communication (vidéos, expo... (avec mention sur le site internet du Parc autofinancée))	15 000 €
<b>Frais de déplacement</b>	15 000 €
Frais de gestion (25% des salaires)	25 366 €
<b>TOTAL</b>	<b>302 833 €</b>

Le dossier a été déposé par le chef de file le 25 septembre 2025, les services de la commission européenne doivent répondre en février 2026, l'action se déroulera sur 4 ans et devrait démarrer mi 2026.

Les membres du Bureau à l'unanimité décident :

- D'approuver le budget modifié ainsi présenté,
- Autoriser le Président à la signer ainsi que toute pièce utile à la réalisation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits  
Suivent les signatures

*Acte rendu exécutoire*  
Après transmission en Préfecture  
Le  
et publication le

Pour extrait conforme



DEL25\_10\_B8\_06